

NOS TARIFS

SPASAD :

Le tarif des heures varient selon le type d'intervention prestataire ou mandataire. En prestataire, le salarié est notre employé, vous ne réglez qu'un tarif horaire. En mandataire, vous êtes l'employeur du salarié, nous gérons les relations contractuelles selon le mandat que vous nous donnez (aide aux contrats de travail, réalisation des fiches de paies, élaboration des charges sociales...). Pour ce rôle, nous vous demandons des frais de gestion horaire.

| TYPE DE PRESTATION | TARIF HORAIRE |
|--|--|
| Heures dans la cadre de l'APA* ou PCH prestataire | 23.50 € APA* 23.50 € PCH |
| Heures aide ménagère aide sociale PA/PH | 23.50 € |
| Heures aide ménagère CARSAT | 26.30 € |
| Heures aides ménagères MSA | 26.30 € |
| Services aux particuliers (ménage -petit dépannage-jardinage. aide administrative, sorties, grand ménage, entretien pierres tombales... .) | 23.50 € Les frais kilométriques au-delà de 25 kms sont à ajouter sur une base de 0.35 cts le km SAP prestataire |
| REPIT à Domicile BULLE D'AIR mandataire | De 9 à 22 € selon les aides des caisses de retraite et la participation APA |

Prestataire : frais de gestion heures APA 1 € de l'heure depuis 1/09/2018

Mandataire : Le tarif varie selon la classification du salarié, suite aux tâches demandées.

Il varie de 16.49 ttc à 18 ttc. Le tarif inclut le salaire, les cotisations salariales et patronales et les frais gestion à la structure (tarif détaillé par un devis gratuit).

- frais de gestion des heures mandataires : 1.80 €/heure et 170 € à partir de 100 heures mensuelles

-**frais de gestion BULLE D'AIR à voir avec le service selon le nombre d'heures**

- l'intervention du SSIAD et de l'ESA, sur prescription médicale est prise en charge à 100 % par votre organisme de sécurité sociale

EHPAD :

| TARIFS HEBERGEMENT | Chambre seule | Chambre double |
|--------------------------|----------------|-------------------|
| Résidents de + de 60 ans | 58.45 € | Sans objet |
| Résidents de – de 60 ans | 78.39 € | |

| TARIFS DEPENDANCE | GIR 5/6 | GIR 3/4 | GIR 1/2 |
|-------------------|---------------|----------------|----------------|
| Permanent | 5.91 € | 13.92 € | 21.94 € |

Le tarif dépendance est partiellement supporté par l'APA, à minima le GIR 5/6 est à votre charge. Pour l'hébergement temporaire, nous contacter.

ACCUEIL DE JOUR :

| TARIFS HEBERGEMENT | JOURNEE |
|--------------------------|----------------|
| Résidents de + de 60 ans | 20.86 € |
| Résidents de – de 60 ans | 40.80 € |

| TARIFS DEPENDANCE | GIR 5/6 | GIR 3/4 | GIR 1/2 |
|-------------------|---------------|----------------|----------------|
| JOURNEE | 5.90 € | 13.92 € | 21.94 € |

Le coût de l'accueil intègre le transport. L'APA permet une prise en charge partielle, **nous contacter**.

- La participation de l'Assemblée Départementale dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie dépend des ressources du bénéficiaire
- La participation de l'Assemblée Départementale dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap est de 100 % Afin de mieux appréhender les participations des financeurs et votre reste à charge, nous **vous invitons à nous contacter**
- **CREDIT IMPOTS 2020 : 50 % dans la limite de 12 000 € sans pour autant excéder 15 000 € ou 20 000 € si est titulaire d'une carte d'invalidité : Sont éligibles les garde d'enfants, soutien scolaire, entretien maison et travaux ménagers**
- **attention ! Petit bricolage 500 €/an petits travaux ou jardinage 5 000 €/an**